

Technicien(ne) de laboratoire – Axe cardiométabolique

Le laboratoire du Dr Gareth Lim s'intéresse au rôle des protéines 14-3-3 dans les adipocytes et les cellules bêta afin de développer de meilleurs traitements pour le diabète et l'obésité.

Responsabilités :

- Effectuer des techniques ELISA, Western blotting, et immunohisto-/cyto-chemistry
- Exécuter la culture cellulaire
- Produire des transformations, amplification ou purification de l'ADN gestion de colonies d'élevage de souris incluant les mises en couple, ajout ou retrait de colonies, identification des souris, sevrages)
- Réalisation de différentes techniques sur les animaux (prises de sang, injections SC/IP/IV, gavages, prise de poids...)
- Effectuer les génotypages par PCR/qPCR

Qualifications :

- B.Sc. ou M.Sc. dans des disciplines pertinentes
- Excellent sens de l'organisation
- Dynamisme, autonomie, esprit d'équipe, diligence
- Excellente connaissance du français et de l'anglais (bilingue de préférence)
- Expérience de travail en laboratoire de recherche pertinente

Statut :

- Poste à temps complet, 35 heures/semaine (Possibilité de travail à temps partiel)
- Salaire et avantages sociaux selon les politiques du CRCHUM
- Lieu de travail : Montréal (Centre de Recherche du CHUM Pavillon R, 900 Saint-Denis)
- Début de l'emploi : le plus tôt possible

Pour poser votre candidature :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné de trois références (noms, numéros de téléphone et courriel) :

gareth.lim@umontreal.ca

Les candidatures seront examinées après le 31 janvier 2021.

Le CRCHUM invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Le CRCHUM adopte une définition large et inclusive de la diversité qui va au-delà des lois applicables.

Le CRCHUM encourage ainsi toutes les personnes, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents